



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



CAFIPEMF –RAPPORT DU JURY

Session 2018- 2019

Épreuves d'admission

Dix huit candidats se sont présentés aux épreuves. **11 ont été admis et 7 ajournés.**

Avant toute analyse des résultats, il importe de rappeler aux candidats, même si leur connaissance d'ensemble est correcte, d'effectuer une lecture approfondie de l'arrêté du 20 juillet 2015 et de la circulaire n°2015-109 du 21 -07-2015. Ces textes fournissent le cadre institutionnel qui préside à l'évaluation de chacun.

L'admission comporte deux épreuves :

- une épreuve de pratique professionnelle suivie d'un entretien (cette épreuve consiste soit en une analyse de séance d'enseignement (choix effectué par **14 candidats**) soit en l'animation d'une action de formation (**4 candidats**) ;
- un mémoire professionnel et sa soutenance (**18 candidats**).

L'évaluation repose sur le principe de la validation des compétences référées aux compétences attendues d'un formateur. Elles sont organisées en quatre groupes notés chacun sur un maximum de 5 points ; 2 points supplémentaires peuvent être accordés pour l'intégration du numérique.

- Penser, concevoir, élaborer,
- Mettre en œuvre, animer, communiquer
- Accompagner
- Observer, analyser, évaluer.

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu au moins 12 sur 20 et la moyenne dans chaque domaine de compétence évalué (circulaire du 21 juillet 2017).

Première épreuve d'admission : Épreuve pratique professionnelle suivie d'un entretien.

Présentation :

Deux examinateurs qualifiés (un IEN et un professeur de l'ESPE) assistent à cette épreuve. Elle doit permettre de révéler les compétences professionnelles du professeur-formateur. On attend du candidat qu'il soit capable, dans son analyse de la séance comme dans son animation pédagogique, de mobiliser des connaissances théoriques déclinées de manière opératoire pour une mise en œuvre concrète à la portée des professeurs qu'il souhaite accompagner ou former.

Observations du jury à propos de la première épreuve :

Concernant l'analyse des séances, les examinateurs ont été particulièrement sensibles à la mise en œuvre d'entretiens bien structurés au cours desquels le candidat parvient à créer un lien de confiance avec l'enseignant débutant, l'aide à analyser sa pratique et à construire des pistes d'amélioration. Les candidats les plus performants ne cherchent pas à traiter l'exhaustivité des points d'amélioration (même s'ils sont capables de les identifier tous) mais parviennent à cibler leur propos sur quelques axes choisis de manière à permettre des évolutions concrètes. La qualité de l'analyse détermine la qualité de l'entretien.

L'animation d'une action de formation est un exercice complexe au cours duquel le candidat doit concilier des objectifs et des contenus de formation précis avec une démarche participative, à même d'impliquer les formés. Ceux qui ont brillé dans cet exercice ont notamment montré leur capacité à gérer le temps de manière optimale, à utiliser efficacement les phases de mise en commun, à introduire au moment opportun les ressources matérielles ou numériques disponibles.

Lors des entretiens avec le jury portant sur cette première épreuve, les candidats ont souvent démontré de bonnes capacités d'analyse de leur propre pratique et su justifier de manière pertinente les choix opérés. Ils ont également attesté de capacités d'écoute et d'échange dans un cadre professionnel.

-Les candidats doivent avoir à l'esprit que les examinateurs qualifiés sont également présents lors de la deuxième épreuve d'admission. Ils sont donc particulièrement à même d'apprécier le lien que les candidats parviennent à tisser entre cette épreuve pratique et son prolongement dans le mémoire et dans sa soutenance. Les très bons candidats parviennent à construire cette cohérence d'ensemble et ont été à ce titre valorisés.

Deuxième épreuve d'admission :

A - Le mémoire :

La rédaction du mémoire et la soutenance constituent des exercices difficiles pour les candidats. Le jury note avec satisfaction que les mémoires présentés ont fait l'objet d'un véritable investissement par les candidats.

La circulaire du 21-07-2015 (reprenant l'arrêté du 20 juillet) fournit un cadre formel : 20 à 30 pages hors annexes et en précise le contenu : « *C'est un travail de réflexion personnelle portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation. Il consiste en une étude de situation centrée sur une question professionnelle articulant savoirs et expérience...* ».

Le mémoire vise à évaluer la capacité du candidat à :

- Etablir une problématique fondée sur un questionnement professionnel en relation avec une situation d'accompagnement ou de formation.
- Articuler des compétences en didactique disciplinaire et en didactique professionnelle.
- Formuler des objectifs spécifiques pour traiter un problème, élaborer des hypothèses opérationnelles.
- Mettre en œuvre une démarche d'expérimentation s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse, outillée par la recherche (observation, questionnaire, outils d'analyse, indicateurs pertinents).
- Proposer une stratégie d'action d'accompagnement ou de formation.

Le jury invite les candidats à bien s'appropriier les différents points de la circulaire. (Cf. Circulaire n°2015-109 du 21 juillet 2015 parue au B.O. n°30 du 23 juillet 2015):

A ce titre, le jury attire l'attention des candidats sur les points suivants:

- Les termes du sujet ne sont pas toujours clairement définis et explicités. Il convient d'être précis dans ce domaine.
- Certains sujets tendent à enfermer les candidats dans un travail essentiellement centré sur un outil et non sur une réflexion plus ouverte favorisant une réelle évolution des gestes professionnels des enseignants permettant une plus value dans les apprentissages des élèves.
- La notion d'hypothèse opérationnelle doit être précise, formulée clairement et en lien avec un problème identifié. Les problématiques exposées sont souvent trop larges avec des risques de dispersions pour les candidats.
- Étonnamment, les hypothèses émises sont toujours vérifiées et l'on note, dans certains cas, une tendance à oublier la dimension de la classe et les élèves. Le regard des candidats gagnerait à être davantage distancié en fonction notamment des résultats sur les apprentissages des élèves ainsi que sur l'évolution des pratiques enseignantes.
- Les liens entre les parties théoriques, expérimentation et analyse doivent être renforcés. Le jury attend des candidats une réelle réflexion allant au-delà de la simple description des savoirs et de l'expérimentation. Les connaissances exposées dans la première partie doivent davantage nourrir le dispositif expérimenté et son analyse ainsi que ses mises en perspective. Ne pas y parvenir peut révéler chez certains candidats un manque d'appropriation des propos intellectualisés.
- De même, les résultats des enquêtes menées gagneraient à être davantage tissés à l'aune des résultats de recherche.
- Le risque de certains sujets à enfermer les candidats dans un travail essentiellement centré sur un outil et non sur une réflexion plus ouverte favorisant une réelle évolution de gestes professionnels des enseignants permettant une plus value dans les apprentissages des élèves.
- Les annexes se doivent de rester en nombre limité. Leur présence ne se justifie que par leur utilité pour la compréhension de la démarche ou pour permettre au jury d'approfondir l'analyse.
- Il est important de ne pas négliger la bibliographie sur le plan quantitatif comme sur le plan qualitatif.

B- La Soutenance :

La présentation

Les candidats disposent d'un quart d'heure pour présenter leur mémoire. Cet exercice a été plutôt bien réussi : les présentations ont été soigneusement préparées, structurées et correctement gérées dans le temps. Les candidats ont dans la plupart des cas fait preuve d'aisance orale. Le jury regrette toutefois la lecture in extenso de quelques (peu) présentations qui ont pu nuire à la spontanéité des propos.

Concernant l'utilisation du numérique, certains diaporamas ont apporté une réelle plus-value à l'exposé (schémas, courte séquence vidéo, bande-son). Quelques uns, n'ont fait que reprendre l'exposé du candidat sans en illustrer les propos réduisant ainsi l'intérêt de l'utilisation d'un tel document.

Sur le fond, la soutenance doit montrer comment le candidat peut prendre du recul par rapport au travail de recherche et de rédaction qu'il a produit.

Le jury a apprécié les candidats qui ont ouvert de nouvelles perspectives, fait part d'une réserve sur certaines affirmations, apporté des nuances ou témoigné de la façon dont ils ont poursuivi la réflexion engagée.

L'entretien

L'entretien qui suit la présentation a montré des candidats ayant préparé cet exercice. Tous les candidats ont montré une certaine aisance orale dans le jeu questions/réponses en s'adressant à l'ensemble des membres du jury par exemple.

Toutefois le jury invite les candidats à :

- Faire preuve de maîtrise des références théoriques avancées dans le mémoire. Des lectures trop parcellaires ou trop superficielles ne permettent pas au candidat de mettre en œuvre une argumentation solide et étayée que l'on est en droit d'attendre d'un futur formateur.
- Faire preuve d'ouverture et de réflexion pour dépasser le seul cadre d'un outil proposé aussi performant soit-il pour répondre à une problématique posée. Certains candidats sont restés enfermés dans leur schéma de pensée et leurs outils sans les mettre en perspective dans une démarche plus globale.
- S'engager dans un véritable échange argumenté qui prend en compte les questions posées. Prendre le temps d'écouter les questions, de les comprendre avant d'y répondre témoignent d'une prise de recul nécessaire à la pertinence des réponses apportées.
- Se décentrer de sa propre pratique pour prendre de la distance et se projeter dans la fonction de formateur.

Conclusion :

Dans l'ensemble et malgré un taux d'échec important, le jury a fait le constat d'un investissement important des candidats dans la préparation de l'examen. La projection des candidats dans la fonction de formateur est bien réelle

M. Mahdi TAMENE - IA – DASSEN

Président du jury